

Daniel Rossellat

un syndic socialement responsable
économiquement crédible
et écologiquement fiable



Daniel Rossellat élu Syndic de Nyon au 1^{er} tour, avec 2888 voix (60.34%), devant Fabienne Freymond Cantone (27.28%, 1306 voix), et Claude Dupertuis (11.61%, 556 voix).

Participation au scrutin : 48.15%

Je suis évidemment très heureux de mon score. Je voudrais adresser un grand merci aux électeurs pour leurs votes, au Mouvement des Verts pour leur soutien ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont apporté une précieuse aide. Je voudrais aussi remercier mes concurrents pour leur fair-play durant cette campagne. Je les félicite pour la qualité de leurs campagnes

Ce résultat me réjouit car il me confère une réelle légitimité pour assumer mes nouvelles fonctions. Je mesure à la fois l'immense honneur qui m'est fait mais également la lourdeur de la tâche et les nombreuses attentes suscitées par mon élection. C'est avec une grande motivation que je vais maintenant débuter une phase d'analyse, d'écoute et d'étude des dossiers liés à la fonction de syndic. Je vais rapidement mener une série de consultations avec mes futurs collègues et un certain nombre d'acteurs importants de la vie politique, économique et associative de Nyon et de la région.

Daniel Rossellat,

Nyon, 30 novembre 2008

un état d'esprit
un projet de ville

www.dro.ch